

SILVIU DRAGOMIR

Membre de l'Académie Roumaine
Professeur à l'Université de Cluj

LES ROUMAINS DE TRANSYLVANIE
À LA VEILLE DU MOUVEMENT DE
RÉSURRECTION NATIONALE

BCU Cluj / Central University Library Cluj

BUCAREST

1 9 3 8

Extrait de « La Transylvanie »

BCU Cluj / Central University Library Cluj

SILVIU DRAGOMIR

Membre de l'Académie Roumaine
Professeur à l'Université de Cluj

27

LES ROUMAINS DE TRANSYLVANIE À LA VEILLE DU MOUVEMENT DE RÉSURRECTION NATIONALE

BCU Cluj / Central University Library Cluj

Extrait de « La Transylvanie »

BUCAREST

1 9 3 8

LES ROUMAINS DE TRANSYLVANIE À LA VEILLE DU MOUVEMENT DE RÉSURRECTION NATIONALE

I

Le peuple roumain de Transylvanie et de Hongrie jusqu'en 1848. Le territoire des trois nations et leur origine ethnique. L'ensemble des privilèges de la classe dominante. Les confins militaires de la Transylvanie. Les comitats hongrois et leur population. Les confins militaires du Banat. Les régions soi-disant annexées. La majorité indiscutable de la population roumaine. Le caractère ethnique du territoire de la Transylvanie et ses modifications successives au cours du XVII-e et XVIII-e siècles. Les documents ne constatent aucune infiltration d'au delà des Carpathes. L'aspect ethnographique du Banat et des autres provinces limitrophes change durant la domination turque. Les recensements du gouvernement autrichien et la prépondérance de l'élément roumain dans le Banat. La même majorité reconnue dans les comitats d'Arad, de Bihor et de Satu-Mare. La supériorité numérique des Roumains, facteur important, qui a contribué à fortifier en eux leur particularisme ethnique.

De 1688, date qui marque la victoire sur les Turcs et l'instauration de la domination des Habsbourgs en Transylvanie, jusqu'en 1848, le peuple roumain du versant Ouest des Carpathes était divisé en deux groupements: l'un était rattaché à la Transylvanie, l'autre dépendait du royaume de Hongrie. Mais, à l'intérieur de ces frontières historiques, des unités importantes continuèrent à subsister séparément tant au point de vue administratif que politique. La fameuse « Union des trois nations », qui fut réalisée vers le milieu du XV-e siècle, continuait encore, après tant de siècles d'in-

justices, à diviser la Transylvanie en trois parties distinctes : 1. Les comitats. 2. La région des Seklers et 3. La région ainsi dénommée « terre royale »; autrement dit, le territoire de la noblesse, le pays des Seklers et la terre des Sash (Saxons), dénominations impropres, qui, loin d'exprimer des réalités ethniques, représentaient uniquement différents systèmes de privilèges, autant de moyens d'exploitation, politique, sociale et surtout économique, de la population roumaine naturellement, qui constituait une écrasante majorité.

Un « pays hongrois » n'a jamais existé dans les limites de la Transylvanie, pas même après la séparation définitive de cette province du royaume hongrois. L'ancienne université des nobles (*universitas nobilium*) ne représentait pas un territoire délimité, mais en quelque sorte une organisation privilégiée, constituée en « nation », uniquement dans le sens donné à ce terme au Moyen-Âge. La classe dirigeante des comitats de Transylvanie n'était formée que de nobles de nationalité hongroise, les rares Roumains qui en faisaient partie étaient ou bien dénationalisés ou bien réduits à jouer un rôle passif. Tous les recensements démontrent l'écrasante majorité de l'élément ethnique roumain, même dans les comitats (Alba-de-Sus, Alba-de-Jos, Târnava, Turda, Cojocna, Cluj, Sălaj, Dobâca, Solnocul interior, Hunedoara, et le district de Făgăraș). D'après Söllner, la population roumaine de ces comitats se monte au chiffre (en 1838) de 741.179 habitants, la population hongroise à 173.261 et celles des Saxons à 49.549.

Il aurait fallu pour plus d'exactitude donner le nom de « terre roumaine » à toute cette région, si ce système de privilèges n'eût pas été institué en vue d'exploiter la majorité de la population destinée à vivre sans droits, sans nom et sans histoire. La région des Seklers, composée des « sièges » (districts) d'Odorhei, de Muresch, de Trei-Scaune, de Ciuc et de l'Ariesch, elle seule, peuplée d'une majorité hongroise, comptait 294.474 Seklers pour 58.530 Roumains. Mais cette majorité n'impressionne nullement, car les « sièges » des Seklers restèrent isolés entre les masses de l'élément roumain en majorité écrasante au Nord et à l'Ouest; d'autre part,

l'ensemble de la population de la région des Seklers ne dépasse pas à cette époque 18% de toute la population de la Transylvanie proprement dite.

Enfin, le « pays des Sash » (Saxons) aussi nommé par les écrivains allemands auxquels il plaisait de donner cette dénomination aux « sièges » et autres districts de l'ancien « domaine royal » (fundus regius) n'avait que 167.147 Sash (Saxons) pour une majorité absolue de 197.048 Roumains.

La distribution des « sièges » accordait néanmoins un grand avantage à la minorité qui, grâce aux privilèges dont ils jouissaient, sut, durant sept siècles sans interruption, dominer les Roumains autochtones. Mais, outre les 11 « sièges » et districts compris à l'intérieur du triangle Braşov, Orăştie et Bistritza, il fallait encore y joindre les deux « sièges » de Talmaciu et Salishta dont la population presque uniquement composée de Roumains, avait une situation juridique peu claire et susceptible d'interprétation contradictoires.

Le réseau des privilèges qui créait une situation exceptionnelle aux nations parvenues à être maîtresses en Transylvanie, ne couvrait pas seulement les territoires nettement délimités au cours des siècles, mais finit par s'étendre presque sur les centres urbains qui commencèrent de prendre un essor remarquable dans la première moitié du XIX-e siècle.

Les villes libres, les villes nobles, les bourgs et en général tous les centres dits « localités imposées », défendus comme de murs par leurs privilèges médiévaux, fermèrent leurs portes à la population roumaine qui aurait voulu goûter du charme de la vie bourgeoise. Une seule de ces institutions de domination étrangère, accepta dans son sein quelques groupes détachés de l'élément roumain: les gardes-frontières, institués sous le règne de l'impératrice Marie Thérèse à seule fin de défendre la frontière orientale de la principauté, qui, commençant aux Portes de fer, s'élevait vers les cîmes des Carpathes jusqu'aux confins de la Bucovine. Parmi les cinq régiments de gardes-frontières, deux étaient roumains et deux composés de Seklers; quant au régiment de hussards, bien que dénommé régiment des Seklers, il était formé et

de gardes seklers et de Roumains qui représentaient une minorité appréciable. D'après les calculs de Söllner, voilà quelle était la proportion des Roumains sur toute l'étendue des confins militaires de Transylvanie: 80.202 Roumains pour 111.402 Seklers.

Au delà de Piatra-Craiului (la pierre du roi), dans le royaume hongrois, il n'y avait pas un si grand nombre de régions différentes, aux privilèges les plus disparates. Au cours des 150 ans, qui s'écoulèrent après la victoire remportée sur les Turcs, l'ancienne organisation des comitats fut rétablie dans tout le pays, à l'exception des régions du Sud, où le long du Danube, l'administration autrichienne, créa, comme en Transylvanie, une zone frontière avec un régime militaire. Le Maramuresh, Satu-Mare, le vaste comitat de Bihor, Arad et toute l'étendue du Banat avaient à leur disposition tout un contingent imposant de Roumains vigoureux et capables de lutter tout à la fois contre l'expansion ethnique hongroise de l'Ouest et contre les masses de colons, en majorité allemands, répartis de l'embouchure du Somesh jusqu'à Pantchiova. L'organisation féodale hongroise parvint néanmoins à priver, sur ce territoire, l'élément roumain de l'exercice des droits politiques et réduisit les 917.643 Roumains qui y habitaient, au même état que leurs frères de Transylvanie.

Dans la garde-frontière du Banat, composée de trois régiments: allemand, illyrique et roumain, le statisticien contemporain Alexis Fényes, comptait à cette époque 110.584 Roumains. Mais aux territoires déjà mentionnés il faut encore ajouter les trois départements limitrophes de Solnoc moyen, de Krasna, Zarandul, ainsi que le district de Chioarul, qui, d'après la terminologie de l'époque, constituaient le « partium », c'est-à-dire: « partes reapplicatae regni Transilvaniae ». En 1836, ils furent annexés de nouveau à la Hongrie, dans le but de préparer l'union des deux provinces, sous la pression des menées bruyantes de l'impérialisme hongrois.

Tout le « partium » était habité d'une majorité imposante de Roumains, soit 179.880 pour un total de 240.890 habitants. Si nous tenons compte du fait que tous les essais de recensement à cette époque ne donnent que des résultats approxima-

tifs, nous serons proches de la vérité, en évaluant sur la base des données fournies par Fényes, le nombre global des Roumains pour le royaume de Hongrie et la principauté de Transylvanie à 2.202.542. En tout cas, ils constituaient dès lors, sur toute l'étendue de leur territoire ethnique une majorité indiscutable et ce seul fait suffisait à éveiller en eux le sentiment de leur vraie nationalité, surtout à partir du moment où les premiers rayons de liberté percèrent les ténèbres de l'esclavage.

Tout en jetant un regard sur le passé historique de cette région, il convient d'ajouter immédiatement qu'elle constitue le territoire ethnique des Roumains qui s'y sont maintenus au cours des siècles, depuis que les documents historiques nous permettent d'identifier sa population.

Dans la principauté de Transylvanie, aucune modification importante n'a été apportée dans l'aspect ethnographique de cette région, ni durant le règne des princes, ni sous la domination des Habsbourgs. Les nations privilégiées avaient soin de défendre leur patrimoine et n'auraient permis, à aucun prix, l'établissement de colons, qui auraient pu leur disputer leurs droits.

Le tableau qui représente les recherches de géographie historique sur le XV-e et le commencement du XVI-e siècles reste à peu près sans changement jusque vers le milieu du XVIII-e siècle. À l'exception de la région des Seklers nous retrouvons partout des groupements dont le caractère essentiellement roumain peut se reconnaître soit aux institutions, à la religion, aux dénominations spécifiquement slavo-roumaines, soit à la population actuelle, qui trahit facilement l'empreinte d'une influence étrangère, manifeste dans le langage, les noms de personnes, la toponymie, le costume, ou dans d'autres traits de physionomie ethnique.

Lorsque les princes transylvains réussirent toutefois à introduire sur leurs domaines des colons originaires d'autres pays, à l'exemple des Serbes (XVI-e siècle) ou des Bulgares (XVII-e siècle), le fait a été consigné dans des documents de l'époque ou dans les résolutions de la diète. Le nombre des réfugiés hongrois qui s'y établirent, après la défaite de

Mohacs (1526), afin d'échapper à la domination turque, n'a nullement modifié la structure ethnique de la principauté. Ils n'ont fait que renforcer la classe privilégiée des nobles, qui, à vrai dire, n'ont jamais été profondément enracinés dans notre pays, bien qu'en droit ils aient été les seuls propriétaires terriens. La multitude qui travaillait et versait son sang sur les champs de bataille n'a jamais changé, elle était surtout composée de Roumains qui, en leur qualité de sujets (serfs) étaient attachés à la glèbe (*glebae adscripti*) encore au début du XVI-e siècle, du temps de la fameuse législation de Verböczy. Les recherches basées sur les documents ne constatent, durant toute cette longue période, que de rares infiltrations venues d'au delà des Carpathes.

L'ethnographie moderne ne peut non plus déterminer d'ailleurs — en dehors des influences réciproques d'un caractère local dans la zone frontière — qu'un déplacement de la population qui descend des Carpathes transylvains, depuis de longs siècles, vers le Sud, dans la plaine de Munténie et vers l'Est, dans la plaine fertile de Moldavie et même du Maramuresh et des Carpathes nordiques vers les vallées de Galicie.

Les Seklers et les Saxons aussi de la Transylvanie ont naturellement suivi le rythme de ce mouvement. Celui-ci constitue un phénomène tout particulier, surtout au XVIII-e siècle quand les Roumains de l'Ardeal se sont réfugiés en masse compacte de l'autre côté des Carpathes pour échapper aux persécutions religieuses et aux exigences du fisc autrichien, réputé pour son avidité.

Dans les territoires qui, par contre, subirent, un long temps durant, la domination turque, l'aspect ethnographique s'est modifié radicalement. Comme l'ouragan qui brise facilement les arbustes exotiques, plantés par la main de l'homme et arrache les broussailles aux racines à fleur de terre, de même la domination turque a fait disparaître toutes les traces de la conquête hongroise, dispersant jusqu'au dernier tous les propriétaires et les nobles hongrois de jadis. D'où, première conclusion qui ressort de l'étude consciencieuse des sources, c'est sans contredit, la persistance de l'élément

roumain, qui, encore qu'affaibli, représente néanmoins une majorité importante sur toute l'étendue du Banat. Au départ des Turcs, il n'existait pas un village hongrois, ni dans le Banat, ni sur la Tisa, ni aux environs de Cenad, ni nulle part ailleurs entre la Tisa et le Muresh. Les recensements officiels autrichiens, organisés aussitôt après l'évacuation du Banat par les Turcs, ne purent que constater la présence dans la région de Roumains et de Serbes. Voici, comme exemple, une statistique fort instructive qui date de 1743:

| District | Villages roumaines | Villages serbes | Villages mixtes Serbo roumaines | Divers |
|----------------------|--------------------|-----------------|---------------------------------|--------------|
| 1. Timișoara | 19 | 17 | 4 | 7 allem. |
| 2. Palanca | 42 | 8 | — | — |
| 3. Panciova | — | 12 | — | 1 allem. |
| 4. Caransebeș . . . | 75 | — | — | — |
| 5. Ciacova | 49 | 11 | 4 | 1 allem. |
| 6. Becikerek | — | 28 | — | 1 serbo-all. |
| 7. Cenad | 1 | 14 | — | 1 allem. |
| 8. Lipova | 22 | 14 | 4 | 3 » |
| 9. Lugoj | 96 | — | — | — |
| 10. Orșova | 37 | — | — | — |
| 11. Vârșeț | 40 | 16 | 7 | 2 allem. |

Ce tableau nous montre que dans les trois districts situés au voisinage immédiat de la Tisa, la population serbe bien que numériquement restreinte, était en majorité, quand, au contraire, dans tout le reste du Banat, le caractère ethnique roumain est nettement marqué. Les districts serbes étaient du reste relativement peu peuplés: dans leur ensemble, ils n'ont que 1798 maisons, tandis que nous trouvons dans les districts roumains, à Vârșeț 3.503 maisons, à Ciacova 3.492 maisons, à Caransebeș 3.915 et à Palanca 2.377. En évaluant approximativement, au départ des Turcs, la population du Banat à 100.000 âmes, il se trouve que l'élément roumain comprenait 80% de la population totale et l'élément serbe 20%. À la fin du XVIII-e siècle, en conséquence de la nouvelle politique de colonisation, adoptée par l'administration autrichienne, cette situation subit des modifications. La masse

de la population roumaine, bien que formant encore la majorité, fut durant ce siècle, mêlée à des éléments étrangers qu'on avait amenés en vue de coloniser la région et sa proportion, par la suite, s'en trouvera considérablement réduite.

D'après un calcul, qui nous semble correspondre à la réalité, et qui fut établi par le démographe serbe Vladimir Iakšić, voici la répartition des différents peuples qu'il y avait sur le territoire du Banat :

| | <u>en 1796</u> | <u>en 1847</u> |
|-----------------------|----------------|----------------|
| Roumains | 394.228 (57%) | 497.595 (45%) |
| Serbes | 147.050 | 264.865 |
| Souabes, Hongrois . . | 126.634 | 338.015 |

C'est de la même façon que fut affaibli le bloc roumain dans la région du Nord du Muresh, dans la plaine de Tisa, dans la vallée des trois Crish et du Somesh, où sa frontière ethnique fut déplacée à l'Est, par suite des nouvelles colonisations organisées au XVIII-e et XIX-e siècles. Toutefois, lorsque P. Magda éditait en 1834 sa « Nouvelle étude statistique et géographique du royaume de Hongrie » (Neueste Statistisch-geographische Beschreibung des Königreichs Ungarn, etc. Leipzig, 1834), il trouvait dans tout le comitat d'Arad 169 communes roumaines pour, seulement, 11 hongroises et, par ailleurs, cet auteur constante même que dans le comitat de Bekes, à présent à la Hongrie, il y avait 32 communes roumaines pour 15 hongroises, 5 slovaques et 2 allemandes; d'autre part, dans le Bihor, 237 communes roumaines pour 134 hongroises, ces dernières, situées à l'Ouest et rattachées pour la plupart à la Hongrie, par le traité de Trianon.

Il est évident que cette supériorité numérique impressionnante, de l'élément roumain, réparti en masses compactes sur un territoire, du reste, assez étendu, a été un facteur déterminant de la politique des gouvernants d'alors et, d'autre part, a contribué au réveil de la conscience nationale et à l'élaboration d'un programme d'action pour les Roumains de Hongrie et de Transylvanie.

Au XVIII^e siècle encore, l'évêque roumain Innocent Micu affirme (1735) que seule la nation roumaine l'emporte en nombre sur les autres nations (si natiâ consideretur quoad numerum, haec non solum nulli ex receptis in Transylvania corporis Transylvaniae membrum maximum, utpote quae juxtae computationem anno 1713 factam numerat familias 85.857, per consequens uti superat omnes numero, ita etiam contributionibus aerarium prae omnibus aliis auget vel maxime). En 1791, lorsque fut présentée à l'empereur Leopold II, la première élaboration d'un programme national, les Roumains de la Transylvanie historique disaient que « la population actuelle de la Transylvanie qui comprend un million et trois cent mille hommes, d'après le recensement de 1787, compose l'ensemble de la nation qui présente cette supplique ».

Cette supériorité évidente, qui constitue par elle-même une justification des revendications des Roumains, à l'époque du réveil national, a été remarquée également par les dirigeants clairvoyants de la Hongrie d'alors. Le baron Nicolas Wesselényi, l'un des leaders du libéralisme hongrois qui fut l'un des premiers à se rendre compte des conclusions auxquelles arriverait, dans son évolution naturelle, la nation roumaine, démontre, non sans amertume, que la Transylvanie et les régions de la Hongrie habitées de Roumains ¹⁾, finiront fatalement par faire partie d'un futur État national roumain.

BIBLIOGRAPHIE

Les détails relatifs à la division politique, administrative et à la répartition de la population se trouvent dans les ouvrages suivants :

Söllner I., *Statistik des Grossfürstentums Siebenbürgen*. Sibiu, 1856.

Fényes Elek, *Magyarország Statistikája*, 2 vol.

Benigni von Mildenburg, *Handbuch der Statistik und Geographie Siebenbürgens*, 2 vol. Sibiu, 1837, II, p. 245 : « An Seelenzahl übertrifft alle übrigen Völkstämme Siebenbürgens jener der Walachen ».

¹⁾ C'est-à-dire : Le Banat, les districts d'Arad, Bihor, Satu-Mare et le Maramuresch. Voir Kornis Gyula, *A magyar művelődés ezményei, 1777—1748 II k.*, p. 88 (Budapest, 1927).

En ce qui concerne la supériorité numérique des Roumains, voir également Dr. Augustin Bunea, *L'évêque Ioan Inocentiu Klein*, Blaj, 1900 et Teodor V. Păcățianu, *Le livre d'Or*, vol. I, Sibiu, 1904.

Études de l'auteur: *Études sur l'histoire ancienne des Roumains du diocèse de Sibiu*, 1919; *L'ancienneté de l'élément roumain et les colonies étrangères du Banat*, Cluj, 1925; Étude de Vladimir Jakšič, *Disparition de la population serbe en Hongrie*, dans le « Glasnik » (1872), vol. XXXII; voir également l'étude de St. Manciulea, *La frontière occidentale de la Roumanie à la lumière des études statistiques hongroises*, dans la « Revue de Transylvanie », II, pp. 345 et suivantes. A. Bunea, *L'évêque Ioan Inocentiu Klein*, Blaj, 1900, p. 37; Teodor V. Păcățianu, *Le livre d'Or* I, Sibiu, 1904, p. 130.

II

Régime politique auquel étaient soumis les Roumains. Situation du serf roumain: différence de traitement en Hongrie et en Transylvanie. Les serfs et ceux désignés sous le nom d'« inquilins » dans les différentes parties de la Hongrie. Les réformes accomplies en vue d'améliorer leur situation. La situation des serfs plus dure en Transylvanie. Inexistence de règles juridiques. La conscription des années 1819—1820. La loi « urbariale » de 1846/47. Révolte et craintes des patriotes hongrois de Transylvanie. Débats sur l'abolition du servage. La masse prépondérante des serfs de Transylvanie était composée de Roumains. Hetényi et Wesselény expliquent pourquoi les réformes sont néanmoins nécessaires. Impressions produites par ces discussions sur les Roumains de l'époque.

Pour quelle raison, cette masse considérable de paysans roumains donnait-elle, cependant, l'impression de ne pas s'être encore éveillée au sentiment de sa nationalité, au point de ne pas même avoir un programme à présenter pour la revendication de ses droits.

C'est en premier lieu, à coup sûr, à cause du régime politique, auquel elle était soumise. La constitution féodale de l'époque, devenue anachronique au cours des siècles, mais maintenue avec un soin jaloux par ceux à qui elle profitait, avait créé, en effet, un système rigoureusement parfait d'oppression et de spoliation, pratiqué par les nations coalisées de Transylvanie et par la classe dominante du Royaume de Hongrie. Loin d'être reconnus comme « nation », les Roumains étaient dépouillés de tous leurs droits et confinés dans la classe des « iobagi », serfs soumis aux « seigneurs », à peu près tous d'origine hongroise. Le tableau que nous essaierons de tracer ici de la situation du serf roumain dans la première

moitié du XIX-e siècle, nous fournira des éclaircissements suffisants, pour nous permettre d'apprécier les chances de succès d'un mouvement national chez les Roumains de Transylvanie.

Il faut reconnaître en premier lieu que, dans les départements qui appartenaient au royaume de Hongrie, la domination des Habsbourgs, une fois affermie, les rapports entre nobles et serfs ont été, à plusieurs reprises, réglementés de façon à répondre à l'esprit du temps. En Transylvanie, par contre, de telles tentatives de réforme se sont toujours heurtées à la résistance des « statuts » et des « ordres ». L'opposition opiniâtre de la caste nobiliaire a su annihiler tout essai d'amélioration du sort des corvéables.

Les conditions également différentes de vie, créées par l'évolution des événements historiques ont contribué à déterminer une différence de plus en plus évidente entre les paysans de Hongrie et ceux de Transylvanie.

Après l'expulsion des Turcs du pays, de vastes territoires en friche s'offraient à la culture et plus particulièrement dans le Banat. Le fisc, attiré par l'appât du lucre, constitua des lots de terre plus ou moins vastes qu'il vendit aux enchères ou afferma à des courtiers bons payeurs. Il mit de grandes étendues à la disposition de diverses institutions et fit venir des colons pour leur distribuer les terres fertiles, et c'est ainsi que fut assailli de toutes parts le paysan roumain, lui qui avait affronté la domination turque et s'était attaché à la glèbe de ses ancêtres. Les lots des serfs dans les départements hongrois étaient plus grands que ceux des paysans de Transylvanie et naturellement plus productifs, lors même qu'ils ne représentaient que la moitié ou le quart de leur étendue habituelle.

Si nous examinons, ensuite, les données mises à notre disposition, nous remarquons que dans les départements de Hongrie, il y avait un plus grand nombre de paysans dits journaliers ou inquilins, pour employer un terme latin vulgaire, en Hongrie qu'en Transylvanie, où les paysans serfs dépassaient en nombre ces journaliers qui n'avaient qu'un lot pour maison, d'étendue variable, sur le territoire de la commune.

D'après Benigni, le recensement de 1772, avait établi le chiffre de 114.602 familles de serfs et 54.864 d'inquilins en Transylvanie, alors que, dans les départements du Banat, on ne trouvait pour 103.931 serfs que 85.062 journaliers, mais dans les quatre autres départements hongrois (Bihor, Satu-Mare, Arad, Maramureș), il y avait là, 49.415 familles de serfs pour 116.564 familles de journaliers. Aussi pourrait-on croire que le sort du paysan asservi de Transylvanie était meilleur que celui de ses semblables de Hongrie. Tel n'était pas le cas, en réalité. C'est ainsi que les très grands propriétaires terriens des départements, afin de procurer plus facilement de la main d'œuvre, offraient au journalier, en plus du lot pour la maison qui revenait à chacun, une plus grande liberté individuelle et des possibilités de gain plus fréquents. Il n'y avait que dans les départements de Maramureș où un nombre considérable de paysans était déchu de la classe noble, que les journaliers ont représenté de fait une armée formidable d'affamés et de miséreux.

Il convient de souligner, enfin, que tandis que les serfs de Transylvanie étaient presque exclusivement Roumains, ceux des départements hongrois et du Banat ne portaient pas tous les stigmates de notre nationalité, on trouvait aussi parmi eux des Hongrois et des Russes.

Dans le royaume de Hongrie, le droit de migration, c'est-à-dire de changer librement de domicile a été restitué au serf des 1566, grâce à l'abolition de ce qu'un écrivain de 1848 appelle « le joug infâme de l'esclavage ».

La situation du serf de Hongrie a été, ensuite, sensiblement améliorée au cours des années 1767 à 1773, par le décret « urbarien » de la reine Marie Thérèse qui fixait les rapports de seigneur à serf. La diète de 1791 a ratifié ces mesures et celle de 1836 a fixé des cadres encore plus larges pour l'émancipation du paysan. Désormais, des garanties spéciales seront prises pour assurer au serf l'entière liberté de changer de demeure; il a définitivement cessé d'être attaché à la glèbe. Les portes de la justice se sont, alors, largement ouvertes et le paysan a été libéré du joug tyrannique du maître. L'accès aux fonctions publiques ne fut plus un privilège de la no-

blesse, puisqu'il était ouvert aussi à ceux qui n'étaient pas nobles, libres, désormais, de choisir n'importe quelle profession. Le droit d'acquérir des terres fut également accordé au serf, excepté sur les domaines seigneuriaux et les lots des paysans mais seulement sous certaines conditions. D'une façon générale, on a reconnu au serf le droit de disposer en pleine liberté de la fortune acquise, mobilière ou immobilière, à l'exception des « sessions » qui continuaient de dépendre même à l'avenir du propriétaire terrien. Seule la corvée, bien que réglementée, continuait à peser lourdement sur la liberté du paysan, avec les 52 jours qu'il était obligé de consentir, y compris le charroi, au seigneur. Si le serf ne possédait ni char ni bêtes, il devait à son seigneur un nombre double de jours de corvée. Ce dernier avait, en outre, le droit de prélever, une fois par an, une taxe d'un florin sur la fumée, en plus des « nones » qui représentaient la neuvième partie de toute la récolte obtenue par le serf sur son champ; les terrains vagues en étaient entièrement exemptés. Tous les serfs, sans distinction de confession, payaient en outre les dîmes au clergé catholique et naturellement des impôts publics pour l'entretien de l'armée et les dépenses de la Diète, pour toutes sortes de fonctionnaires et de serviteurs communaux ou départementaux, pour les prêtres, les maîtres d'école et les secrétaires des communes.

Les prestations sur routes, les roulages publics, le logement des soldats et la levée du contingent nécessaire de recrues, constituaient aussi des obligations qui toutes étaient à la charge des serfs. Il est vrai, que ces obligations ont été de plus en plus réduites, elles aussi, les derniers temps sous la pression des tendances réformatrices qui dominaient aux diètes hongroises. La réglementation détaillée des prestations et la possibilité accordée au serf d'avoir recours en justice, au cas de conflit avec le propriétaire, vinrent aussi s'ajouter aux larges perspectives d'une ère de liberté pour cette classe opprimée.

Tout autre était la situation en Transylvanie. Ici, la noblesse a résisté avec succès aux réformes qui mettaient en danger ses privilèges séculaires. Le peuple esclave languissait

sous le poids des législations médiévales, pas même une loi « urbarienne » n'avait été votée jusqu'à la réunion de la diète de 1846/47, date à laquelle la réglementation de l'urbarium, accomplie dans un esprit réactionnaire est restée lettre morte.

Aussi, bien que la diète de 1791 ait aboli la servitude perpétuelle et restitué le droit de libre migration, les lourdes conditions imposées au paysan au moment de la liquidation de ses rapports avec les seigneurs, rendaient, cependant tout à fait illusoire cette réforme: quand un serf voulait changer de maître, bien qu'il l'ait prévenu à temps, bien qu'il ait rempli toutes ses obligations et acquitté toutes ses dettes, il ne pouvait s'en aller sans avoir trouvé un remplaçant aussi apte que lui à supporter les charges publiques et à prêter ses services au seigneur, et sans avoir obtenu de ce dernier un certificat de libération.

La tyrannie du maître est restée ce qu'elle était, par suite d'une autre disposition: celle qui lui laissait la faculté d'apprécier les dommages causés à son économie domestique et à l'État par le départ du serf. Il est vrai que la loi accordait au serf le droit d'appel en justice, dans un conflit de ce genre avec son maître. Mais les tribunaux étaient composés de nobles avides, rapaces, imprégnés d'un esprit étroit de caste. Dans les procès qu'intentait le serf, c'est le seigneur lui-même qui était le juge. Si le serf refusait de remplir ses obligations, le seigneur était en droit de le punir, non d'une amende en argent, mais d'une peine corporelle, allant jusqu'à 24 coups de bâton pour les hommes et 24 coups de fouet pour les femmes. Ces tortures et ces bastonnades quotidiennes imposées de préférence par certains nobles, ont contribué, à coup sûr, aux excès auxquels se sont livrés les serfs ça et là tant au cours de l'émeute de Horia que celle de 1848.

Le serf de Transylvanie, privé d'après la loi, du droit d'acquérir des propriétés, ne pouvait disposer que de ses biens mobiliers; sa terre qu'il cultivait ainsi que tout autre lopin en sa possession étaient soumis sous certains conditions, à l'arbitraire du noble. La législation transylvaine ne mentionnait pas non plus, la possibilité, pour le serf, de se libérer du joug du servage. La noblesse de Transylvanie dépourvue

de tout sentiment de générosité évita toujours de faire le premier pas vers l'émancipation.

Enfin, ce qui pesait de la façon la plus insupportable sur la situation du paysan-serf, c'était l'inexistence de normes légales qui auraient pu préciser, jusqu'aux détails, les rapports du serf au seigneur, d'où le manque d'« *urbarium* » réclamé avec tant d'insistance.

Cet « *urbarium* » aurait dû comprendre toutes les prestations et les dîmes dûes par le serf ainsi que l'abolition des abus et de l'arbitraire, en créant le droit, protecteur sûr des opprimés. Mais les diètes ont évité de discuter la question et, jusqu'au jour de la révolution, la corvée du paysan de Transylvanie, très pénible, est restée constamment une source intarissable de mécontentements qui grandissaient sans cesse.

Il est vrai qu'en 1819 et 1820 dans toute la Transylvanie on fit un recensement de l'*urbarium*, qui allait servir de fondement à la future législation. Mais cette revision, faite par les représentants de la noblesse, est restée tristement fameuse, car au lieu d'enregistrer la situation exacte, ils ont amené le paysan à déclarer moins de terre qu'il n'en avait en réalité, dans le but, disaient-ils, d'échapper à l'impôt. Les pauvres paysans ont pu être facilement induits en erreur à une époque où il n'y avait personne pour leur expliquer qu'ils portaient ainsi préjudice à leurs propres intérêts, attendu que les terrains non déclarés étaient considérés comme biens « *allodiaux* », c'est-à-dire seigneuriaux; ils restaient donc, de jure, à la disposition du seigneur et naturellement les recensements devaient servir de base à la délimitation pour les serfs de lots de terre qui étaient d'étendue très variable. En 1831, quand éclatèrent au Nord de la Hongrie, dans quelques départements habités surtout par des populations slovaques, des émeutes sanglantes qui eurent leur écho en Transylvanie, la commission instituée pour rédiger le projet d'*urbarium* de la diète, se remit au travail, mais sans parvenir à aucune réalisation. Enfin, à la diète des années 1846/47, contraints par le gouvernement et par l'atmosphère de plus en plus lourde, les nobles de Transylvanie, après une discussion

retentissante, rédigèrent la loi urbariale, dans un esprit réactionnaire toutefois, n'accordant au paysan affamé que quelques miettes de leur table opulente. Les articles votés ne satisfaisaient point les espérances des serfs et moins encore les exigences de l'époque. Ce qui caractérise ce dernier sursaut de la noblesse transylvaine, c'est qu'elle n'a pas hésité à inscrire à la base de la réglementation des rapports « urbairiaux » précisément cette révision défectueuse et frauduleuse des années 1819/20.

L'historien hongrois Acsady I., résume dans les termes suivants les résultats de la session de 1846/47: « La majorité de la diète, contrainte de céder sous la pression du gouvernement et forcée d'aborder la discussion du projet d'urbarium voulut profiter de l'occasion pour spolier les paysans de la même façon qu'au cours des révisions de 1819/20, qui ont été prises comme point de départ pour les travaux de la commission. Or ces révisions, avons-nous vu, furent faussées, grâce à un système frauduleux inoui: afin de ne payer que le moins possible d'impôts à l'État, le paysan, avec l'approbation des seigneurs, n'avait déclaré qu'une faible partie de ses biens immobiliers: ainsi, avait-on enregistré sur les listes d'impôts, non le lot tout entier, mais une fraction de celui-ci. La diète de Transylvanie décrétait maintenant que l'on prît cette révision comme base de l'urbarium et que le serf ne gardât de son lot que la partie pour laquelle il payait, de fait, l'impôt; quant au reste, il pouvait être revendiqué par le seigneur, sans prendre en considération que ce pillage, pratiqué dans tout le pays, pouvait susciter de tous côtés des troubles ».

Le patriote et écrivain Kemény Sigismond caractérise en ces termes lapidaires ses contemporains: « La diète de Transylvanie, grâce à Dieu, est close. Le peuple a été tout bonnement pillé et, à ce qu'on me dit, la noblesse de Transylvanie se réjouit de cette réforme. Pourvu qu'elle n'ait pas à la regretter plus tard ». Le représentant le plus distingué du mouvement libéral de Transylvanie, le baron Nicolas Wesselenyi, proposait à ses amis politiques de ne pas mettre en application les décisions de la diète, de ne rien faire, en

tout cas, de ce qui pourrait aggraver la situation du serf. « Nous le devons, disait Wesselenyi, à l'honneur de la patrie et à nous-mêmes, pour la paix de notre âme et notre sauvegarde personnelle »; idée qu'il répète avec insistance, comme une parole prophétique: « Nos mains seront purifiées de la souillure causée par la spoliation du paysan. Ce geste sauvera peut-être, de la fureur du peuple nos personnes et nos biens et si le spectre de la mort se dresse un jour parmi nous, il épargnera, peut-être, les maisons de ceux qui se trouvent être innocents ».

Voici pourquoi un certain nombre d'aristocrates, plus intelligents, avec, à leur tête, le comte Douminic Teleki, firent enregistrer au procès-verbal de la diète une protestation, dans laquelle ils montraient que la loi votée était en contradiction avec les principes fondamentaux et les nécessités naturelles d'un arrangement urbarial et que, pour cela même, elle était dangereuse et préjudiciable à la noblesse aussi bien qu'aux serfs, voire même au pays tout entier; elle provoquera des troubles et des haines parce qu'elle rend le sort des serfs beaucoup plus insupportable et si l'on voulait bien considérer l'attachement sacré du paysan à la terre travaillée par lui jusqu'à présent, personne ne pourrait prendre la responsabilité des conséquences préjudiciables qui entraîneront les spoliations commises dans tout le pays.

La génération des jeunes libéraux hongrois, en propageant avec une inlassable persévérance, surtout après 1830, la nécessité d'affranchir le paysan, entrevoyait aussi naturellement les conséquences funestes de l'absence de compréhension manifestée par la noblesse. Par ailleurs, les représentants du libéralisme transylvain sont restés beaucoup plus en retard que ceux de Hongrie, car des esprits éclairés, tels que Wesselenyi ou Sigismond Kemény n'entendaient accorder au serf qu'un « urbarium » autant que possible équitable, tout en maintenant le principe de la féodalité, tandis que Louis Kossuth et ses amis prétendaient obtenir son affranchissement total, avec un juste dédommagement accordé au seigneur; il restait à discuter seulement si ce dédommagement serait payé par l'État ou par le paysan.

Ces débats étaient, bien entendu, suivis très attentivement par les quelques intellectuels roumains d'alors. G. Barițiu tient ses lecteurs au courant, en reproduisant dans son *Journal roumain* le compte-rendu des séances de la diète de 1846/47, et très souvent aussi des articles de la presse libérale hongroise. Il est probable que ces idées ont dû pénétrer dans la conscience du paysan encore que le rédacteur du journal, gêné par la censure et par esprit de prudence politique, se soit gardé d'interpréter la question. Toutefois, les masses paysannes qui avaient connu la période tourmentée de 1831, avaient gardé, dans les décades suivantes, une sensibilité révolutionnaire, notée, avec une inquiétude particulière, par des dirigeants de la vie publique en Transylvanie. L'évêque roumain Basile Moga, au cours d'une conversation avec un aristocrate hongrois, a laissé échapper un mot irréfuté, qui s'est vite répandu parmi les nobles de la région. Faisant l'éloge de Sigismund Kemény « qui a écrit et parlé en faveur de la cause roumaine », l'évêque ajouta que les Roumains lui seraient reconnaissants et que, si des troubles venaient à éclater, ils auraient soin de sa personne et de ses biens. Ce mot confirma les craintes de la noblesse transylvaine qui présumait l'existence d'une agitation systématique entretenue parmi les serfs roumains. En réalité, il n'en était rien. Cette agitation se réduisait chez le peuple roumain à un processus naturel d'éveil qui croissait en intensité, à mesure que ses dirigeants éclairés devenaient plus nombreux. Quand le prêtre saxon Etienne Ludwig Roth reprochait aux gazettes de Barițiu, d'élever trop de revendications en faveur des Roumains asservis et auxquels les Hongrois offraient trop peu, leur rédacteur répondit que cela était faux, parce qu'il estimait imprudent de révéler son triste état à un peuple aussi peu préparé que le peuple roumain à faire valoir ses revendications.

La question du servage en Transylvanie présente encore un aspect qui mérite d'être relevé tout particulièrement : aux environs de 1848, parmi les serfs de Transylvanie il y avait tant de Roumains que la question de leurs intérêts était directement considérée comme une question de nationalité roumaine.

« La classe paysanne de Transylvanie » affirmait Wesselényi, « est, en grande partie d'origine roumaine, tandis que l'élément principal de la nation hongroise est constitué de propriétaires nobles, ce qui fait sa force ».

D'après Hetényi, les nobles conservateurs de Transylvanie combattaient les réformes demandées en faveur des serfs en ces termes : « Si l'on abolit le servage, dans l'espace d'une génération on mettra fin en Transylvanie à l'élément hongrois et sekler. Leur place sera occupée par les nations saxonne et roumaine ».

« Les Roumains qui sont aujourd'hui de pauvres gens, parvenant à peine à apaiser leur faim, une fois par jour avec de la farine de maïs, deviendront les maîtres des vrais Hongrois et Seklers et comme ils sont déjà plus nombreux que nous, ils nous imposeront leur nationalité, ce dont Dieu doit nous préserver. Occupons-nous donc de leur éducation et amenons-les à se magyariser pour qu'ils en viennent même à célébrer la résurrection de Pâques à la hongroise. C'est alors, et alors seulement, que nous pourrons supprimer la féodalité, car nous serons sûrs de ne pas avoir creusé le tombeau de la nation hongroise ».

Cet argument allait jeter dans l'âme des nobles conservateurs une inquiétude de plus en plus justifiée, car ils n'ignoraient pas le nombre important de Roumains privés de l'exercice de leurs droits par une poignée de nobles privilégiés. Wesselényi, qui se complait à jouer le rôle de champion de libéralisme et de défenseur du serf, avoue dans l'intimité qu'il partage les mêmes vues, à ce sujet. Dans une lettre adressée le 16 août 1846 à Louis Kossuth, il s'exprime en ces termes sur la réforme qui menaçait la noblesse : « Il ne faut pas oublier que cette noblesse est à la base de notre nationalité. La noblesse de Transylvanie a commis, sur toute l'échelle des valeurs morales et intellectuelles, pas mal d'erreurs et de fautes ; néanmoins, il est incontestable que la nation hongroise existe par elle et n'existe à peu près que par elle. Si les milliers de nobles perdaient leur fortune, leur nation en souffrirait aussi, car la plus grande partie des millions d'hommes qui les remplaceraient ne seraient plus d'origine hongroise. C'est là une situation anormale et une impossibilité mathéma-



tique de vouloir qu'un petit nombre puisse l'emporter dans la balance sur un plus grand. Une telle impossibilité : à savoir, que les Hongrois, en nombre restreint, dominant par leur nationalité et leur langue, la majorité écrasante des autres races, a été rendue possible du fait que cette imposante majorité équivaut chez nous à zéro (hogy nálunk ama nagy többség = 0) et que seule la noblesse représente une valeur. Or, la plupart des nobles sont Hongrois et c'est justement pour cela qu'il n'est pas absurde d'admettre que leur langue et leur nationalité soient prédominantes. Mais cette situation changera, le jour, où les millions de non-hongrois constitueront non seulement une majorité numérique, mais aussi celle des ayants-droit ».

Ces raisons pesaient lourdement sur la conscience des Hongrois de Transylvanie, d'où l'explication des causes qui ont poussé la noblesse magyare conservatoire à combattre avec tant d'acharnement les réformes annoncées. Les représentants du libéralisme les soutenaient mais sans grande conviction, essayant néanmoins de trouver un compromis avec les idées avancées qui cachaient un danger si évident pour la domination hongroise en Transylvanie.

Hetényi, l'écrivain économiste qui combattait pour l'affranchissement du paysan, essaya d'atténuer l'effet de ces graves arguments par la réplique suivante : « Nous ne pouvons pas récolter de fruits avant d'avoir planté l'arbre. De même, le Saxon et le Roumain, ne peuvent prendre la nationalité hongroise sans avoir été, au préalable, attirés dans la sphère des intérêts hongrois et sans que nous ayons, auparavant, gagné leurs sympathies. Nous ne pouvons y arriver en les frustrant de leurs droits, mais, bien au contraire, nous y parviendrons, en les partageant fraternellement avec eux et en leur reconnaissant le pouvoir d'acquérir la propriété foncière et en comblant l'abîme qui sépare actuellement le propriétaire hongrois et le roumain dépourvu de terres. L'abolition de ce privilège sera, en ce qui concerne les Roumains, le meilleur moyen d'éducation pour le peuple et le droit d'acquérir des terres aura, comme conséquence, la magyarisisation complète de l'élément roumain ».

Mais, naturellement, malgré son optimisme, Hetényi lui aussi, se gardait bien de recommander d'introduire des réformes à la hâte; il croyait nécessaire un délai afin de donner le temps aux familles nobles de se refaire. Aussi, souligne-t-il que l'ère des privilèges est partout passée et il s'écrie sur un ton pathétique pour consoler les nobles de Transylvanie: « Qui voudrait voir de vieilles familles ruinées d'un seul coup pour la prompte réalisation d'une idée nouvelle? » Cet inévitable conflit entre le principe de la grande réforme libérale et ses conséquences sociales et politiques n'est pas restée inaperçue de la génération des intellectuels roumains d'alors. Les Mémoires de Iosif Sterca Şuluţiu nous font connaître l'impression profonde produite sur la jeunesse roumaine de Cluj par les discussions qui avaient eu lieu à la diète autour du projet de loi « urbariale ». Le refus cynique des uns, l'hésitation calculée des autres et, pour conclure, le décision de la diète et l'approbation du gouvernement, qui faisaient perdre tout espoir au peuple opprimé, devaient fatalement engendrer la conviction de plus en plus profonde chez les quelques dirigeants d'alors que le peuple roumain ne peut conquérir sa liberté que par le sacrifice de ses propres fils.

Au moment où il descendait d'un coin obscur de la galerie, l'esprit enflammé par les rudes paroles qu'il avait entendues et par la condamnation jetée sur son peuple, le jeune Avram Iancu, entrevoyait pour la première fois, la seule solution qui s'imposait et prononçait ces mots: « Ce n'est pas par des arguments philosophiques et humanitaires que l'on peut vaincre ces tyrans, mais uniquement par la lance de Horia ».

BIBLIOGRAPHIE sur la servitude en Transylvanie et en Hongrie:

Metuş Ştefan, *Viaţa agrară a Românilor din Ardeal*. Buc. 1921; I. Rusu Şirianu, *Iobăgia*, I. Arad, 1908.

I. Sterca Şuluţiu, *Avram Iancu*. Sibiu, 1897; Acsády Ign., *A magyar jobbgyáság története*. Budapest, 1906.

Takács Mária, *Társadalmi állapotok és törekvések M-gon*. Budapest, 1909.

Ferenczy Zoltán, *Kossuth és Wesselényi s az urbér ügye*, 1846—47 ben. Budapest, 1902; Hetényi Iános, *Erdélynek rem. anyagi kifejlése a földbirtoki viszonyok által*. Kolozsvár, 1847; Dr. Kardos Samu, *Báro Wesselényi: Miklos élete és munkái*. Bud., 1905, 2 vol.

III

Les paysans libres du « fundus regius. » Abolition des droits qu'ils avaient eus. Les villages roumains du domaine royal. Les conséquences des procès avec les Saxons. Les mémoires adressés à la Diète par les évêques roumains. Les nobles roumains de Transylvanie. Leur nombre et leur situation. Leur rôle dans la vie roumaine. La situation des Roumains aux confins militaires.

La population de la Transylvanie comprenait alors aussi des paysans libres du domaine royal et des nobles des départements. Depuis très longtemps l'élément roumain y constituait une majorité écrasante, Les Roumains établis sur le domaine royal n'étaient pas attachés à la glèbe et n'étaient pas non plus soumis, de même que le serf sur la terre du seigneur, aux lourdes charges féodales. En principe, ils étaient libres, aussi bien que les Saxons sur ce fundus regius dont seul le roi pouvait en être considéré comme le maître. La situation précaire dans laquelle se trouvait le paysan roumain dans les autres régions de Transylvanie eût aussi sa répercussion sur les Roumains du domaine royal. Abusant du pouvoir que leur accordait le droit de participer à la direction politique du pays et suivant en cela l'exemple des nobles hongrois qui opprimaient le paysan de la façon la plus arbitraire, les Saxons cherchèrent à introduire le même traitement dans le domaine royal. Déjà dès le XVII^e siècle et plus particulièrement après l'avènement des Habsbourgs, ils prirent peu à peu des mesures pour dépouiller les Roumains de leur liberté et leur imposer les mêmes charges que celles supportées par les colons. Des communes entières de population purement roumaine furent astreintes à entrer au service des Saxons des villes voisines.

Pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les Roumains réagirent partout sur le domaine royal, en faveur de leurs droits. Il y eut un long procès entre Roumains et Saxons; il ne devait prendre fin, ni après les sentences rendues dans des cas particuliers, ni après les décisions favorables de la Cour de Vienne, dont l'intervention eut, plus d'une fois, pour effet, de faire appliquer les principes du droit et de venir à bout de l'arbitraire. Jouissant de privilèges ab-

solus, les Saxons surent rester inébranlables dans leur exclusivisme jusqu'à la veille des mouvements de 1848. Dans le but de caractériser les villages roumains du domaine royal, voici ce qu'un Hongrois, lors d'un voyage d'étude en Transylvanie, relate: « Quand un voyageur parcourt le domaine royal, la première chose qui lui saute aux yeux, c'est le contraste frappant entre les localités saxonnes et les villages roumains: d'une part le bien-être, d'autre part, la misère la plus noire; car, tandis que les Saxons possèdent presque partout des églises magnifiques entourées de murs de pierre et des maisons couvertes de tuiles, les Roumains n'ont que des églises basses de bois à la périphérie de la ville ou de la commune et des maisons couvertes de chaume ». De l'avis du même voyageur, tant que la législation de Transylvanie ne sera pas venue en aide aux Roumains, qui sont les plus nombreux, en les libérant du joug saxon, « le domaine royal ne sera pas digne de son nom glorieux, puisqu'il est terre royale pour les Saxons, mais terre de servitude pour les Roumains ».

Et Hetényi, au fond, avait tout à fait raison, car, bien que libres, les paysans roumains du domaine royal étaient frustrés de tous leurs droits et surtout se voyaient assujettis politiquement et économiquement à l'autorité des Saxons qui étaient cependant en minorité.

Mais, si ces Roumains ne pouvaient représenter pour leur nation la force qui fait germer les idées de liberté et de progrès, ils se rendirent, malgré tout, utiles à la cause nationale, en préparant les voies qui allaient être ouvertes au rétablissement de leurs droits. Les procès avec les Saxons permirent aux autorités compétentes d'examiner de plus près les rapports juridiques des habitants du domaine royal entre eux et de confirmer à nouveau la valabilité des principes sur lesquels l'organisation du domaine royal avait été fondée. Les Roumains furent déclarés, par la suite, comme ayant les mêmes droits que les Saxons, car, ainsi qu'il ressort du décret du 20 avril 1820, « la nature du domaine exclut la diversité des droits ». La cause était gagnée, mais le jugement ne pouvait cependant entrer en vigueur aussitôt: il n'était

personne, en effet, qui fut capable de grouper dans une action commune ces 200.000 Roumains qui vivaient sur le domaine royal.

Quand l'évêque Vasile Moga voulut prendre la défense des intérêts des Roumains du domaine royal, son mémoire adressé à la diète et lu en séance du 29 janvier 1838, fut classé sans le moindre rapport, parmi les archives. Quatre ans, plus tard, en 1842, un autre mémoire, signé cette fois par les deux évêques roumains à la fois, Ioan Lemeni et Vasile Moga, fut présenté à la diète transylvaine avec les mêmes doléances. La commission spéciale nommée pour examiner la pétition et formuler des propositions concrètes, ne se hâtait pas d'examiner la question qui demeurait en suspens et ne pouvait être débattue par conséquent dans les sessions suivantes. Mais ce mémoire eut malgré tout un grand succès; il mit à l'ordre du jour la question roumaine dans une forme qui pouvait être discutée sans trop de préjudice pour les prérogatives de la noblesse. Au fait, la presse hongroise se préoccupait depuis ce temps-là, d'une façon permanente, du sort des Roumains du domaine royal et plus d'une fois, les représentants du libéralisme hongrois trouvèrent des paroles justes pour flétrir la tyrannie des Saxons. D'autre part, le mémoire rédigé sur un ton de plaidoirie impressionnant, appuyé sur des faits historiques d'une documentation sûre et comprenant une série de revendications politiques aussi catégoriques que modérées, servait de modèle au programme national qu'élaborait la nouvelle génération. « Nous sommes obligés de prêcher pour ceux à qui personne n'a prêché », disaient ces deux évêques roumains, en pensant, sûrement, non seulement à leurs fidèles opprimés par les Saxons, mais aussi à l'énorme masse des serfs sans protection et sans défense légale.

Le député saxon, Meister, qui combattit dans la diète le mémoire des évêques roumains, comprit l'allusion et, dans sa réplique, tint à avancer ce qui suit: « Le sort des Roumains est dix fois meilleur parmi les Saxons que parmi les Hongrois, parce que les Roumains du domaine royal ont la liberté d'acquérir des propriétés et des terres, tandis que dans les

comitats et les districts, seul le tombeau peut être considéré comme leur propriété. Ils ne peuvent acquérir d'autre terre, même pas de la largeur de la paume de la main». La comparaison était certainement très à propos, non seulement parce qu'elle faisait diversion, mais aussi parce qu'elle agissait fortement sur l'esprit de quelques intellectuels, chefs du mouvement roumain d'alors, et qu'elle les invitait à oser d'avantage à une époque où, pour employer les termes du mémoire, résonnait, partout dans le monde civilisé, l'appel sacré de la liberté et de la justice, qui devait les exhorter à libérer tous ceux qui gémissaient sous le joug et à faire entrer dans les cadres de la constitution ceux qui se trouvaient en être exclus.

Il appartenait donc à la classe des nobles roumains, dotés de mêmes droits et privilèges que la noblesse hongroise des départements transilvains et hongrois, et à eux seuls, d'engager la lutte pour l'émancipation du peuple roumain.

Les nobles roumains étaient en nombre assez important dans les départements hongrois comme dans ceux de Transylvanie. D'après Fényes Elek, il y avait en Hongrie, où 1 homme sur 20 était noble, 22.666 «*némèches*» (nobles) allemands et roumains. Quel était le nombre exact d'Allemands et Roumains, voilà ce qu'on ne nous dit pas, mais assurément le nombre des nobles roumains l'emportait. Pour la Transylvanie, il est difficile de préciser, le calcul n'ayant pas été fait d'après les nationalités. Söllner évalue à 84.882, le chiffre de tous les nobles du pays ce qui fait un noble pour 21 habitants et il ajoute que c'est surtout le nombre considérable des nobles seklers et roumains des deux départements de Huniedoara et de Făgăraș qui l'emporte dans ce chiffre. Après 1848, il n'existe aucun recensement qui eût permis de donner exactement le chiffre des nobles roumains, les seuls privilégiés d'autrefois, capables de représenter leur nation dans la lutte désespérée pour la liberté, Si Ioan Pușcariu n'avait pas réussi à les recueillir, ces quelques données qui sont cependant loin d'être complètes, seraient restées ignorées des générations suivantes. Et cependant, leur rôle ne fut pas toujours, dans la vie de notre peuple, aussi

effacé qu'à l'époque qui suivit la révolution de Horia. Les nobles de Maramuresh formèrent le pivot de la résistance en face des tendances d'accaparement des protestants et des catholiques et il est sûr que leur participation et celle de la noblesse de Satu-Mare et des départements du Nord de la Transylvanie, eût, lors du soulèvement de François Rákóczi II, un caractère de mouvement national spontané, dirigé contre le régime des Habsbourgs. On vainquit plus facilement les boïards du district de Făgăraş que les nobles roumains de la région de Haţeg et de Huniedoara qui s'appauvrissaient peu à peu et tombaient au rang des serfs ou s'assimilaient complètement à la noblesse bourgeoise. De même, les nobles roumains des départements de Sălaj, de Solnoc moyen et de Solnoc intérieur, ceux de Crasna et du district de Chioar passaient inaperçus, en s'identifiant dans la vie publique soit avec les conservateurs du gouvernement, soit avec les chefs du mouvement libéral de la jeune génération nationaliste hongroise. Ils n'auront jamais été et ils ne furent jamais les facteurs de la vie nationale roumaine. Papiu Ilarian constate à juste titre que la noblesse, la fleur de la nation roumaine, se détache des Roumains pour se joindre aux étrangers. Ces nobles, privés des grandes propriétés étaient loin de constituer la fleur de la nation, puisqu'une bonne partie d'entre eux, qui se rendaient bien compte de leur situation, se considéraient comme « nobles hongrois d'origine roumaine », non seulement pour satisfaire à l'article VI de la loi de 1744 qui assimilait les nobles roumains aux Hongrois, mais surtout pour exprimer leurs sentiments politiques. Wesselényi, qui connaissait bien les nobles roumains de la partie Nord de la Transylvanie, tient, lors de l'étude des possibilités d'approcher de gagner l'élément roumain, le raisonnement suivant :

Que les Roumains puissent s'assimiler aux Hongrois, voilà qui est clairement prouvé par le grand nombre de nobles roumains, vivant en Transylvanie, à qui n'a été appliquée que la première des deux modalités du régime de magyarisation, à savoir : la participation aux droits et l'enseignement de la langue. « Et malgré cela, ils s'identifient dans une telle mesure avec nous, que si la connaissance de la langue se ré-

pandait parmi tous les nobles roumains, l'assimilation deviendrait certainement complète ». De tels témoignages, en défaveur des nobles roumains, abondent dans les documents de l'époque. Il ne faudrait pas croire cependant que ce jugement sévère de l'histoire s'étendit à tous les nobles roumains. Une bonne partie d'entre eux, ceux qui étaient tombés au rang de paysans, devinrent par la vigueur de leur résistance ethnique, des éléments précieux dans la vie de notre nation et les autres, quoique peu nombreux, purent s'élever assez haut pour diriger avec soin les destinées de leur nation, tels pour ne citer que parmi les plus âgés : Iosif Méhes et Ioan pinariu Molnar, ou encore parmi les plus jeunes : Georges Barițiu et Ioan Buteanu. La grande majorité de la noblesse roumaine souffrait cependant tant au point de vue politique que social, à côté des paysans-serfs, exclus des bénéfiques, éloignés des fonctions publiques et exposés à la dénationalisation dès qu'ils se détachaient de leur terre. Dans de pareilles conditions il est naturel qu'ils ne parvinrent pas à jouer le rôle important que cette classe de privilégiés a toujours eu ailleurs.

Mais outre le paysan libre du domaine royal et le noble des comitats, les gardes-frontières roumains eux aussi jouissaient d'un traitement exceptionnel, aussi bien en Transylvanie que dans le Banat. Le servage avait été aboli dans les communes des gardes-frontières et la terre, en devenant propriété de l'institution, n'entraînait plus pour eux que l'obligation du service armé, beaucoup plus supportable que la corvée pénible dûe aux seigneurs transylvains. De même l'état ne prélevait plus aucun impôt sur les gardes-frontières. Ils avaient leurs fonctionnaires dans les communes et étaient soumis aux jugements des tribunaux militaires aux, sentences moins arbitraires que celles rendues par les nobles. Comme leurs officiers les traitaient humainement et grâce aux soins qu'ils apportaient à leur bien-être, les gardes-frontières roumains eurent tôt fait d'atteindre à un état de prospérité dont les effets se font encore sentir de nos jours.

Ce régime contribua à calmer l'animosité de ces privilégiés qui furent reçus dans le sein de la nation hongroise comme des individus, mais non à titre de membres de la nation roumaine.

BIBLIOGRAPHIE

Contributions historiques sur le passé des Roumains du domaine royal, Sibiu, 1913.

Teodor V. Păcățean, *Le livre d'or*. Sibiu, 1904.

Pușcariu I, *Données historiques concernant les familles nobles roumaines*. Sibiu, 1892—1895.

IV

Les Roumains et l'idée de liberté nationale. Les conséquences de la situation matérielle misérable. Les écoles roumaines de cette époque. Le clergé fut le premier défenseur de l'idée nationale. L'unique journal fondé en 1838. Le processus de la formation politique des Roumains de Transylvanie au XVIII-e siècle: l'union de l'église orthodoxe avec Rome, l'action de l'évêque Innocent Micu. Le memorandum de la nation roumaine de 1791. L'attitude équivoque de la Cour et l'opposition de la classe dirigeante hongroise.

Le réveil des Roumains de cette époque de leur sommeil léthargique eut une plus grande importance que l'affranchissement du joug de la féodalité hongroise et la ruine de vieux systèmes politiques. Dans nos contes populaires roumains Făt Frumos, le prince charmant, le héros qui lutte contre toutes les forces des divinités hostiles, tombe, après avoir été vaincu, dans un profond sommeil, dont il n'est tiré que par le mot magique de la fée destinée à être sa femme. Pour les Roumains de Transylvanie, la formule de la délivrance, unique moyen pour reprendre leurs forces, a été, dès la fin du XVIII-e siècle l'idée de liberté nationale. Les étapes de leur « devenir national » ont été cependant plus longues et plus pénibles, précisément par suite de l'oppression politique et sociale sous laquelle ils languissaient.

La misère matérielle du peuple roumain fut aussi une conséquence de sa stagnation sur le terrain culturel. Les écoles du pays, qui étaient l'œuvre des églises privilégiées, n'admettaient qu'à titre exceptionnel, les enfants des serfs roumains. Des écoles primaires, peu nombreuses proportionnellement à celles des nations dominantes, ne furent fondées pour les Roumains qu'à partir de la fin du XVI-e siècle. Le seul lycée qui ait fonctionné dans l'esprit roumain, au milieu du XVIII-e siècle fut celui de Blaj, destiné lui

aussi, en premier lieu, à préparer de futurs prêtres pour l'église roumaine unie avec Rome.

Les établissements scolaires les plus importants qui furent créés au début du XIX-e siècle étaient ces quelques séminaires peu nombreux pour l'éducation du clergé, et des écoles normales pour la formation des instituteurs. Ainsi, jusqu'à la veille de la révolution de 1848, la classe intellectuelle des Roumains de Transylvanie était formée uniquement de prêtres et d'instituteurs. Ces derniers, à peu d'exception près, ne possédaient que de vagues éléments de culture et étaient de la sorte, peu préparés à devenir les apôtres du nationalisme roumain, surtout si l'on tient compte de la précarité de leurs moyens d'existence jusqu'à l'époque moderne. Le clergé roumain était donc seul en mesure de prêcher la croisade du réveil national et d'évangéliser les masses à cette intention. Mais, bien que nombreux, le clergé des deux églises, orthodoxe et uniate, ne disposait que d'une très faible élite intellectuelle. C'est parmi celle-ci que se recrutaient les premiers combattants de la nation qui élaborèrent nos programmes politiques. Peu avant 1848, le mouvement du réveil national avait suscité un grand intérêt pour les études chez la jeunesse roumaine qui se porta aussi, à partir de cette époque, vers les Académies de droit. La révolution qui fut déchaînée alors, les surprit au beau milieu de leurs études, toutefois ils se déclarèrent prêts à marcher à la tête de leur peuple qui manquait de chefs. Ce qui empêchait néanmoins ces quelques animateurs du réveil national de mettre tous leurs efforts au service de la nation, c'était surtout la privation de tout droit politique et par conséquent l'absence totale d'une tribune d'où les accents de leurs protestations auraient pu être entendus. Le seul journal politique « Gazeta din Transilvania », qui paraissait alors à Braşov depuis 1838, avec une revue littéraire, était surveillé par les organes de la censure avec une sévérité telle qu'il ne parvint qu'à grand'peine à glisser entre les lignes, les idées du programme réclamé par l'esprit du temps. Malgré cela, son rédacteur Gheorghe Bariştiu réussit à préparer ses contemporains de telle sorte que la génération de 1848 se jeta dans le feu de la révolution,

entièrement consciente et du rôle et de la mission future de la nation roumaine. Il va sans dire, qu'avec des moyens de propagande si réduits, le sens politique du peuple roumain de Transylvanie et de Hongrie ne pouvait se développer que graduellement, mais si lente que fut cette éducation, elle gagnait peu à peu du terrain sous la pression des forces sourdes qui émanaient des profondeurs de la nation opprimée.

Au début du XVIII-e siècle, la Cour autrichienne réussit à attirer une partie des Roumains transylvains dans le giron de l'église de l'Occident. Bien que du point de vue politique, le peuple roumain n'eût à peu près aucune influence à cette époque, l'adhésion à l'église catholique d'un nombre considérable de croyants pouvait contribuer à la consolidation de la domination habsbourgeoise dans une province où, depuis un siècle et demi, le protestantisme maintenait une domination exclusive. À cette occasion, on parlait, pour la première fois d'une « nation roumaine » et de sa mise sur le même pied d'égalité que les autres « nations ». Des diplômes impériaux précisaient d'une façon claire ces concessions qui, toutefois, ne purent être pratiquement accordées, car les anciens détenteurs des privilèges s'y opposaient avec opiniâtreté. C'est alors que la diète transylvaine de 1699 présenta à l'empereur la célèbre pétition, terminée par cette phrase : « Nous avons pris la décision de prier humblement Votre Majesté de ne pas accorder à cette nation plus de liberté qu'elle n'en avait jusqu'à présent parce que cela serait une cause de dérision, d'affliction et de préjudice pour les trois nations. Nos ancêtres n'ont jamais reconnu cette nation et ses prêtres et ils ne l'ont pas incorporée, non plus; c'est pourquoi ils ont accordé d'autant moins de liberté aux Roumains et à leurs prêtres ».

Le terme de « nation », qui désignait une collectivité politique existant en réalité, mais non reconnue de jure, avec tous les attributs de la liberté, était ainsi lié au nom du peuple nombreux des « Valaques », réduits à accepter un changement de religion pour quelques privilèges si importants.

Il est vrai, toutefois, que la Cour de Vienne ne fut pas non plus sincère, ni en ce qui concerne ses promesses, ni en ce qui concerne leur exécution. En rédigeant, dans des termes équivoques, les points des diplômes qui devaient constituer la base même de cette transaction politique et religieuse, elle fit disparaître l'original du deuxième diplôme Léopoldien, dans le but de se soustraire à l'obligation qu'elle avait assumée d'une façon si solennelle.

Cette politique équivoque de la Cour autrichienne constitue le grand drame de la lutte que l'évêque Inocențiu Micu (Klein) a livrée, quand il a exigé la réalisation du pacte contracté. « Si l'on ne trouve aucune difficulté à ce que les Roumains supportent toutes les charges comme les autres nations et encore plus que toutes les autres ensemble, autant pour les impôts que pour la rémunération des fonctionnaires, pourquoi ne les met-on pas alors au même niveau qu'elles, en ce qui concerne les faveurs, alors que la loi de la nature elle-même ordonne que soient à l'honneur, ceux qui furent à la peine ». Partant de ces arguments, l'évêque Inocențiu demanda la reconnaissance des Roumains, naturellement de ceux-là seuls qui acceptaient l'union avec l'église de Rome, comme quatrième « nation » dans le système constitutionnel de la Transylvanie.

La Cour de Vienne, très peu disposée à satisfaire à cette prétention, lui fit exprimer ses doléances à la diète du pays, où les notables calvinistes, alliés des magnats catholiques et des Saxons luthériens, maintinrent, après quatre décades, le refus d'accorder au peuple roumain les droits élémentaires auxquels il prétendait. La réponse des États transylvains reflétait une intolérance qui allait se perpétuer, de siècle en siècle, jusqu'au moment de notre délivrance du joug hongrois.

« L'évêque et le clergé uniates manifestent des prétentions que personne n'a encore jamais songé à faire valoir devant nos ancêtres et qu'ils devront renoncer à présenter aussi à nos descendants. Leurs exigences portent le plus grand tort à nos antiques privilèges et vont à l'encontre des sentences rendus par le rois et les princes et des pragmatiques

sanctions, renforcées par le roi actuel. Ils demandent quelque chose qui bouleverse dans leur fondement les droits et les libertés que les nations de la patrie avaient acquis en paix jusqu'à présent. Ils demandent ce qui ébranle et menace l'entier système de ce pays, maintenu jusqu'ici en bon ordre, aussi bien au point de vue religieux qu'au point de vue économique et politique. Enfin, ils demandent ce que, pour trop bien connaître leur nature, nous savons ne jamais convenir au clergé et à la plèbe valaques ».

Les États constitués de Hongrois, Seklers et Saxons, comprirent assurément les conséquences politiques qu'aurait eues la satisfaction des propositions faites par l'évêque Inocențiu Klein; le changement total du système politique en vigueur, car l'élément roumain s'imposait dès lors par suite de sa supériorité numérique sur toute l'étendue du territoire, sur lequel les Hongrois et les Saxons avaient établi leur domination exclusive. De là, leur adversité continue, dans laquelle les intérêts de leurs nations s'identifiaient avec le système politique existant.

Pendant si l'évêque Inocențiu tomba dans la lutte qu'il livra en martyr de son peuple, et s'il fut exilé à Rome et destitué de ses fonctions épiscopales, la formule de ses revendications resta comme un héritage cher aux générations suivantes des Roumains de Transylvanie. La seconde moitié du XVIII-e siècle enregistra deux révolutions roumaines: une de caractère religieux (1760—1761), l'autre de caractère social-politique (1784). Elles ont amené les gouvernants à traiter avec moins de rigueur les revendications d'ailleurs modérées présentées au monarque en 1791.

La manière dont les revendications du peuple roumain de Transylvanie furent formulées, l'attitude de la Cour de Vienne, l'opposition nouvelle des représentants des trois nations dominantes laissent voir le grand progrès réalisé par la cause roumaine au cours de ce siècle plein de troubles et d'espairs. Un mémoire fut rédigé par les intellectuels les plus éclairés et envoyé ensuite à l'Empereur.

Ce mémoire émanait de la « nation » entière, des nobles et des citoyens roumains de toutes les conditions et renfermait

les doléances du peuple unanime: noblesse, clergé, serfs. Les deux évêques roumains étaient désignés pour être les interprètes de cette nation « suppliante » et le clergé, groupé autour d'eux s'adressait, lui aussi, au monarque pour appuyer leur action. Enfin, on prévint une assemblée nationale à laquelle devaient prendre part les députés de toutes les classes: militaires, civils, nobles, ecclésiastiques et même des serfs. Cet esprit de solidarité qui se développait et se fortifiait grâce surtout à une conscience qui ne dormait plus, rencontra, cependant l'opposition catégorique de l'ancien régime. L'entourage intime de l'empereur vit « un danger » dans les aspirations nationales roumaines, car la réalisation de leur programme politique troublerait les esprits, susciterait la haine dans les nations et ébranlerait la constitution du pays. Et le tout puissant Kaunitz déclara, avec l'approbation entière (vollkommen) de l'Empereur, « que faire des Roumains une quatrième nation est impossible dans les circonstances actuelles et que, même si cela était possible, ce ne serait pas opportun, étant donné certaines considérations pleines de gravité ». Non moins hostile au mouvement roumain était la diète de Transylvanie dont les représentants se sentirent profondément ébranlés à la lecture des revendications des Roumains et des recommandations de la part de la Cour de Vienne de discuter tout projet susceptible de satisfaire à leurs doléances. La diète insista et fit valoir son opinion que le fondement même de la constitution politique de la Transylvanie s'appuyait, depuis plusieurs siècles, sur des intérêts communs aux trois nations, reconnues par la loi, ainsi qu'aux quatre religions existantes et qu'il était par conséquent impossible de donner satisfaction aux propositions des Roumains sans bouleverser tout le système politique actuel.

Les solutions préconisées, qu'ils se sont bien gardés de rendre publiques, eurent le double tort, d'une part, d'humilier les Roumains, d'autre part, de prouver l'impuissance à saisir les vrais rapports politiques entre les nations et l'absence de tout sentiment généreux et humain que le peuple hongrois a, du reste, toujours témoignée au cours de son histoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Gazeta de Transilvania* (à partir de 1838), Braşov. Rédacteur G. Bariţiu.
 Cherestiesiu V. *A magyarországi román sajtó*. Budapest, 1917.
 Bunea A., *L'évêque Ioan Inocentiu Klein*. Blaj, 1900.
 Silviu Dragomir, *Histoire de la libération religieuse des Roumains de Transylvanie*, 2 vol. Sibiu, 1920—1930.
 Silviu Dragomir, *La correspondance de l'évêque Gherasim Adamovitch*. Sibiu, 1911.
 I. Lupaş, *La mission des évêques Gherasim Adamovitch et Ioan Bob à la Cour de Vienne en 1782*. Sibiu, 1912.
 Dr. V. Ciobanu et Dr. S. Dragomir, *Actes et Documents*. Sibiu, 1913.

V

L'opinion du comte Étienne Széchenyi sur les Roumains, 1834. Les aspects réels que découvre son intuition prophétique. Le « devenir » national des Roumains était dès lors précisé. La réplique du professeur Ioan Russu. Pourquoi le nationalisme roumain ne pouvait-il pas se manifester? Les lois de magyarisation et les protestations des Roumains. Le réquisitoire de Simion Barnuţiu contre la politique de magyarisation. Les Roumains et « l'esprit du temps ». Le mouvement révolutionnaire de 1848 a un caractère national. La spontanéité de l'action libératrice des Roumains. La principale revendication: la liberté nationale. L'importance de l'Assemblée du 15 Mai 1848. Les points principaux du programme national. L'inevitable conflit avec l'impérialisme hongrois. Ce conflit reste insoluble jusqu'au traité de Trianon.

L'écrivain patriote hongrois Étienne Széchenyi dont la personnalité marquante, donée d'une profonde intuition des réalités, commence à peine de nos jours à être appréciée, comme il convient, de ses compatriotes, émettait déjà en 1834 l'opinion suivante au sujet des Roumains: « Les Roumains de Hongrie, faute de connaissances suffisantes de leur passé historiques, ne se sont pas encore éveillés à la conscience de leur « devenir » national, à ce jour qui couvre dans leur attente les peuples adolescents, tantôt des rayons du soleil, tantôt de la nuit des ténèbres. Ils vivent dans une simplicité pastorale, soucieux avant tout de cueillir les fleurs de la vie présente. Mais nulle frontière, nulle surveillance ne parvient à rompre le fil qui les relie, par leur origine, à la mer patrie pauvre encore, mais qui recèle toutes les possibilités. Car c'est là, où l'école enseigne la langue nationale, là, où dans les bu-

reaux, à l'armée et en société cette langue est parlée; là, où quelques défavorables que soient les circonstances, se trouvent néanmoins toutes les chances de développement ».

Cette appréciation du grand patriote hongrois contient une vérité lumineuse, mais aussi un manque de prévision habituel chez les Hongrois de sa génération. Le fait de reconnaître qu'il existait des liens entre les Roumains des deux versants des Carpathes et d'entrevoir le triomphe de leur lutte pour leur indépendance nationale, en dépit de tous les événements défavorables, faisait honneur à l'écrivain, homme politique de la première moitié du XIX-e siècle. Les Hongrois se trouvaient alors en plein mouvement national qui tâchait néanmoins de se concilier l'idéologie libérale, pour, par moments, laisser apparaître des symptômes de chauvinisme qui allaient s'accroître de plus en plus au cours des prochaines décades. Le mérite de Széchenyi fut d'attirer l'attention de ses contemporains et de leur conseiller de trouver une formule d'entente avec toutes les nations qui surpassaient en nombre les Hongrois. D'autre part, son affirmation que les Roumains de Hongrie n'étaient pas encore éveillés à la conscience de leur unité nationale est basée sur une affirmation erronée.

En réalité, notre conscience nationale ne tarda pas à s'éveiller dès que l'idée elle-même de nationalité eût pénétré parmi les peuples européens, mais par suite du régime d'oppression politique qui régnait alors, il ne lui fut possible de se manifester et d'engendrer des mouvements que beaucoup plus tard.

Dans le mémorandum de 1791, les revendications des Roumains reposaient sur un argument historique et il convient d'ajouter que jamais l'activité dans le domaine de l'histoire ne fut plus brillante qu'à cette époque précisément, dans les premières décades du XIX-e siècle. Les œuvres immortelles de Samuel Micu, de Georges Shinkay et Petru Maior qui ressuscitèrent le passé et essayèrent de préciser les origines du peuple roumain, furent la source vive à laquelle s'abreuèrent non seulement les générations de ce premier « risorgimento » transylvain, mais aussi les générations suivantes des deux versants des Carpathes.

L'idée d'unité nationale était en voie de se réaliser quand le patriote hongrois représentait le Roumain, menant dans l'inconscience, au jour le jour, une vie d'une simplicité pastorale. La réplique qui convenait ne se fit pas attendre du reste. Elle venait, il est vrai, de la plume d'un modeste instituteur de Blaj, mais elle servait d'introduction d'une beauté incomparable à un vaste ouvrage historico-géographique intitulé « L'image de la Terre », qui, pour être une œuvre scientifique, n'en était pas moins pleine des plus nobles suggestions.

Dans la belle Transylvanie, écrivait le professeur Ioan Russu, les Roumains constituent la plus grande partie de la population et ils en sont les plus anciens habitants. Leur langue d'une sonorité douce et harmonieuse, créée pour l'expression d'une haute culture est la plus répandue dans tout le pays, puisque le Roumain la parle dans ses relations avec les Hongrois et les Saxons, les Hongrois avec les Saxons, bien plus, ces derniers, dans certaines régions, l'emploient entre eux. Opprimés dans le passé par un régime d'injustice et exposés aux coups de leur destin orageux, les Roumains ont conservé leur religion et leur langue, comme les plus précieux joyaux. Mais voilà que les circonstances ont commencé à se modifier, aussi ne peuvent-ils plus rester dans l'état où ils se sont trouvés jusqu'ici. Si la religion et — selon l'aveu sincère de Russu — l'ignorance doublée de la haine des autres à leur égard et de la leur vis-à-vis des autres peuples, ont contribué autrefois à entretenir chez eux le sentiment de l'unité nationale, la religion seule ne peut plus jouer le rôle de jadis; d'autre part, l'idée de nation ne doit pas reposer plus longtemps sur l'ignorance et la haine. Les temps ont changé, l'horizon se clarifie de toutes parts et la lumière perce les images pour gagner l'Europe orientale et supprimer les cloisons étanches entre les peuples. « L'esprit du temps » n'ira-t-il pas de l'avant, laissera-t-il les Roumains dans leur ignorance passée; la nécessité de leur éducation s'impose à tous ceux qui veulent la prospérité de la patrie et le bien de l'humanité. C'est à peu près en ces termes que répondit Russu en 1842 aux appréciations qui avaient été données à notre sujet par le comte Stéphane Szechenyi. Toutefois douloureusement

affligé par « l'œuvre de magyarisation » qu'il avait remarquée il ajoute « qu'elle porte atteinte à notre avenir et à la vie spirituelle d'un peuple d'un million d'âmes et plus ». À son avis, quatre éléments contribuent à la vitalité de l'esprit roumain. En premier lieu, le nombre important des Roumains de Transylvanie. Deuxièmement, des indices favorables au développement de la vie nationale : après avoir repris connaissance, au sortir d'un sommeil léthargique, ils commencent à cultiver leur langue, incomparablement plus apte à se perfectionner que n'importe quelle autre « de son rang et de son état », puis leur littérature, encore à ses débuts, mais toutefois en bonne voie de développement. En troisième lieu, la plus puissante forteresse du nationalisme roumain, c'est l'Église, de qui dépend étroitement la langue. Enfin, le professeur Russu met en évidence l'union intime, aussi bien nationale que religieuse qui règne et règnera entre les Roumains de Transylvanie et la partie de la nation qui existe déjà et domine sur la terre moldo-valaque : « Un puissant aimant qui, à l'avenir, assurera la nationalité des Roumains d'en deçà des monts, tant qu'ils auront conservé tout au moins leur situation politique actuelle ». L'explication qu'il tente pour étayer son idée, par laquelle il nous laisse entrevoir dans une aube l'heure lointaine mais visible déjà d'un lever de soleil, se réduit, comme un argument final de polémique, à l'unique conclusion, à laquelle en était déjà arrivé le prophète hongrois : « Tant que les Roumains des autres provinces verront un gouvernement national, une législation, une littérature et même une église nationale dans les deux principautés, dénommées par le comte Szechenyi, le berceau de la domination roumaine, jusqu'alors l'étincelle, bien plus, la flamme de l'esprit national, aura aussi peu de chance de s'éteindre chez les Roumains de Transylvanie, qu'elle n'en a chez les Saxons, séparés pourtant, par une distance considérable, du corps de la grande Allemagne ».

Ainsi donc, à la veille de la révolution de 1848, le mouvement national des Roumains de Transylvanie pouvait être comparé à un feu violent qui ne peut plus être éteint. L'expression était sans doute quelque peu exagérée, puisque, vu

la situation politique d'alors, c'est à peine si le nationalisme roumain pouvait se manifester d'une façon légitime. Tout mouvement nationaliste qui eût osé se faire jour par la force, eût été étouffé dans le germe, par suite du manque de liberté publique, dans lequel se trouvait le peuple roumain, enchaîné dans les fers d'une servitude doublement odieuse : la surveillance de la censure, qui faisait obstacle à toute tentative faite pour répandre les idées du réveil national et aussi, depuis quelques dizaines d'années, le chauvinisme hongrois, qui, dans son exclusivisme féroce, usait de tous les moyens de terrorisation à sa portée. Aussi quand en 1842, la diète de Transylvanie vota les premières lois, dites « lois de magyarisation » qui décrétaient obligatoire l'emploi exclusif de la langue hongroise non seulement dans les administrations publiques, mais aussi à l'école et même à l'église, c'est à peine si le journal de Braşov, dont le rédacteur était G. Barişiu, parvint à glisser des informations sur cet article de loi, votée « pour porter un coup mortel à la langue et à la nationalité roumaines de Transylvanie ». Durant tout ce temps jusqu'en mars 1848, les publications roumaines furent si sévèrement censurées qu'elles ne réussirent jamais à publier les vues des chefs du mouvement pour la défense des intérêts roumains.

Et pourtant, les Roumains n'ont pas manqué d'exprimer leur indignation et d'élever des protestations contre ces tentatives « de supprimer leur nationalité ». Le memorandum rédigé le 15 février 1842, par le chapitre de l'Église uniata de Blaj, est une vigoureuse plaidoirie en faveur de la langue nationale. La documentation rédigée par Simion Barnuţiu et qui ne devait être imprimée que dix ans plus tard, sous le régime de l'absolutisme autrichien, contenait non seulement une apologie de la langue et de la nationalité roumaines, mais encore un brillant réquisitoire contre la politique de magyarisation. La tentative hongroise, disait-il, est injuste, immorale, très incompréhensible et très impolitique. Ce n'est rien moins qu'un égoïsme de race inférieure qui, sous le couvert de la bienfaisance, cause à l'humanité de grands préjudices. Car si cette « hongromanie » se revêtait même de la dernière mode de Paris, tous la haïraient et l'éviteraient comme un être sauvage et dangereux

pour l'existence et pour le bonheur public de la monarchie autrichienne.

La confiance prophétique dans l'avenir de la nation que toute cette génération commençait à partager, était basée sur une claire intuition des réalités. « Tant que vivra le peuple roumain », s'écrie Bărnuțiu, « il parlera sa langue et l'aimera, car les colons de Trajan ne dorment pas, mais ont conscience qu'ils sont appelés à une culture plus élevée, plus humaine, à laquelle ils n'atteindront qu'à l'aide de leur langue maternelle. Cette langue est celle qui est parlée par les Roumains de Hongrie, Transylvanie aussi que par ceux de la Moutenie et de la Moldavie, si identique, qu'il est impossible de dire quelle a été divisée en dialects; on peut même affirmer « qu'elle est une et indivisible, que c'est elle qui unit tous les Roumains par des liens d'une douce fraternité, et les unit en une famille qui a toujours porté avec un noble orgueil le nom de Roumain ».

Il paraît donc évident, que cette époque a non seulement réussi à enflammer le nationalisme roumain, mais à préparer aussi des armes de défense contre la politique d'extermination inaugurée par les patriotes excités du magyarisme.

Les leaders roumains suivent avec attention tout ce qui se dit sur le terrain politique et intellectuel, dans la vie politique de Hongrie, ils en retiennent ce qui leur convient pour s'en servir, par la suite, dans la lutte qu'ils viennent d'engager pour la conquête et le maintien de leurs droits.

Ils sentent avec tous que l'aurore de la liberté approche et que c'est une impérieuse nécessité, pour le moment, d'être tous solidaires. En 1847, Barițiu dit que son peuple attend qu'on lui obtienne les droits, grâce à « l'esprit du temps » qui est plus fort que toutes les illusions.

Tous les patriotes roumains de Transylvanie prêtent l'oreille à la voix de l'Europe et entrevoient dans les événements troubles de ce temps les formes d'un avenir plus heureux. Ainsi préparés, les Roumains de ces régions ont salué l'aube de 1848.

Le mouvement révolutionnaire qui s'est étendu au début du mars 1848 en Hongrie et en Transylvanie et s'est emparé



aussitôt de tous les Roumains, a eu chez nous dès le commencement un caractère national. Aussi, tandis que la jeunesse hongroise de Budapest luttait pour la réalisation de l'idéal libéral du temps, celle de Cluj proposa la formation d'une union de la Transylvanie avec la Hongrie, comme étant une question vitale pour le magyarisme. Ils entrevoyaient clairement le danger que cachaient la suppression des privilèges des trois « nations » de la région et la proclamation des libertés nationales. D'où les mots d'ordre « l'union ou la mort », « unissons-nous avec la Hongrie pour ne pas périr », qui furent adoptés dans le programme politique des révolutionnaires de la Transylvanie; quant aux autres propositions, elles furent relégués par ceux-ci, au dernier plan.

Le peuple roumain donna aussitôt sa réplique au mouvement hongrois, qui, évidemment visait à réaliser l'idéal de l'impérialisme des Hongrois pour éviter à temps les conséquences qui entraînerait l'établissement, à leurs côtés, d'une masse imposante de Roumains, sur le point d'être libérés de l'assujettissement politique. Se maintenant du reste sur le terrain purement idéologique, ces Roumains s'organisèrent aussitôt dans tous les centres, où se trouvait un grand nombre d'intellectuels: à Sibiu, Blaj, Târgu-Mureș, Brașov, Cluj, Abrud, Orăștie et Lugoj. Ils tinrent des réunions publiques, se fixèrent un programme minimum et prirent l'initiative de convoquer une grande assemblée nationale qu'ils devaient investir du pouvoir de fixer les revendications de la nation et sa nouvelle orientation politique. Il convient d'admirer en particulier la spontanéité avec laquelle se sont dévoués au service de leur peuple tous ces leaders enthousiastes, prêts au sacrifice de leur vie.

C'est surtout grâce à l'unanimité de leurs desseins, à l'identité de leurs sentiments dans les premiers moments qui suivirent la libération que les Roumains de Transylvanie purent mener une action politique durant la révolution et même au cours des 70 autres années, pendant lesquelles ils eurent à souffrir, encadrés qu'ils étaient dans l'empire austro-hongrois (—1918). Sous l'influence de l'idée qui les anima, les Roumains inscrivirent en tête de leurs revendications,

celle de la liberté nationale: «Le jour présent,» dit un manifeste attribué à Bărnuțiu, «est celui de la résurrection des peuples morts et c'est nous qui étions morts politiquement mais non la nation. Le jour de la résurrection est arrivé. Allons soulever la pierre qui couvre le tombeau; allons libérer le peuple roumain de ses chaînes millénaires pour nous élever de la poussière à la vie éternelle».

L'Assemblée nationale tenue le 15 mai 1848 sur le Champ de la liberté, à Blaj, fut d'ailleurs plus que la ruine d'un régime politique odieux. Ces quarante mille hommes réunis en un lieu pour décider, à eux-seuls, de leur sort, se dédommagèrent de tout un passé de souffrances en décrétant l'*indépendance politique et nationale des Roumains* qui devaient être représentés, comme il convient, dans l'assemblée du pays, dans l'administration et la justice, qui devaient être libres de parler leur langue et en droit de convoquer une fois par an leur assemblée générale. Une Constituante de toutes les nations de Transylvanie élaborera une nouvelle Constitution et un nouveau Code de lois. Dans l'attente de la réalisation de ces revendications, la nation roumaine est constituée de droit et la question de son union avec la Hongrie est remise à plus tard. Au cas où elle serait mise en discussion et résolue, la nation roumaine élèverait des protestations.

Ces décisions prises de la façon la plus solennelle, réglementaient l'état juridique de l'élément roumain de Transylvanie. Expression de la volonté immuable d'un peuple, qui venait à peine de secouer le joug de la servitude, elles se heurtèrent toutefois, au même moment, aux solutions préconisées par les Hongrois, solidarisés eux aussi, en vue de maintenir à la nation dominante, son caractère d'autrefois. Ces deux tendances, diamétralement opposées, ne purent être conciliées. Il faut ajouter, que, quant au reste du programme qu'elle fixèrent, les deux nations rencontrèrent encore des motifs d'un désaccord plus profond. Tandis que les Hongrois tâchaient de conserver certains privilèges dont ils bénéficiaient depuis tant de siècles et cherchaient à réduire le nombre des réformes libérales, les Roumains formulaient un programme en complet accord avec les idées libérales de

l'époque, bien plus, les mesures proposées pour donner satisfaction d'une façon convenable à la classe paysanne, encore que justes et modérées, leur valurent de la part de leurs ennemis l'accusation de s'être rattachés au communisme. Ensuite, après avoir été convoquée, la Diète de Transylvanie ne mit aucun empressement à décréter l'abolition du servage, mais ne s'y décida au bout d'un certain temps que sous la pression des menaces des paysans, qui, un peu partout, laissaient voir leur mécontentement. Le comble à toutes ces tergiversations, fut le refus de reconnaître comme justifiées, les revendications de l'Assemblée de Blaj, puis l'on promulgua en hâte, le décret de l'union avec la Hongrie et, en conséquence, le maintien, en fait, de l'ancienne domination. Aussi comprenons-nous, dès lors, l'acharnement que mirent les deux camps adverses, Roumains et Hongrois, dans la lutte qu'ils engagèrent au cours de la révolution de 1848—49, sans pouvoir, au fond, résoudre leur conflit.

Les générations suivantes ont été contraintes de poursuivre la lutte qui ne devait se terminer avec succès pour nous qu'au Traité de Trianon. Celui-ci effaçait le souvenir de toutes les souffrances du passé et donnait pleine satisfaction aux justes revendications des Roumains de Transylvanie.

BIBLIOGRAPHIE

- Comte Széchenyi Isván, *Hunnia*, Pest, 1858.
 I. Rusu, *L'image de la terre*. Blaj, 1842.
 Gh. Bogdan-Duică, *La vie et les idées de Simion Barnuțiu*. Bucarest, 1924.
 Silviu Dragomir, *Avram Iancu*. Bucarest, 1924.
 Silviu Dragomir, *Un précurseur de l'Unité nationale: le professeur transylvain Constantin Romanul Vivu*. Bucarest, 1929.
La Gazette de Transylvanie et Journal pour l'esprit, le coeur et la littérature rédigés par G. Barițiu.

